

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4784

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière pour 2008 aux actions partenariat pour la tranquillité mises en oeuvre par Arradep

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Lévêque

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevaller, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Mme Palleja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galiano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4784**

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Participation financière pour 2008 aux actions partenariat pour la tranquillité mises en oeuvre par Arradep**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2007-2009 de l'agglomération lyonnaise prévoit la poursuite des programmes d'amélioration de la gestion sociale de proximité dans les quartiers prioritaires de l'agglomération.

Dans ce cadre, l'association régionale Rhône-Alpes pour le développement des emplois de proximité dans le logement social (Arradep) conduit une action de renforcement de la tranquillité dans les parties communes des immeubles des bailleurs HLM. Ce programme dit partenariat pour la tranquillité vise à assurer plus spécifiquement une présence en termes de médiation-dissuasion pour contribuer à la résolution des conflits de voisinage pouvant exister dans certains secteurs durant le créneau horaire de 17 à 23 heures. Ces actions s'articulent avec les contrats locaux de sécurité mis en place par les Communes. Les quartiers concernés actuellement sont Vénissieux-les Minguettes, Rillieux la Pape-Ville nouvelle, Lyon 3° Moncey, Lyon 8° Mermoz, Saint Fons Arsenal, Vaulx en Velin, etc.

La Communauté urbaine participe au financement de cette action depuis 2001 au titre de son engagement dans le contrat de ville. Cette participation s'est élevée à 305 000 € en 2003, 280 000 € en 2004, 238 500 € par an en 2005 et 2006 et 267 000 € pour 2007.

Pour l'année 2008, le coût global de ce dispositif est estimé à 2 121 930 € avec le montage financier suivant :

- organisme HLM	1 061 930 €
- Etat	460 000 €
- Europe	300 000 €
- Communauté urbaine	300 000 €

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - la poursuite en 2008 du soutien financier de la Communauté urbaine au programme partenariat pour la tranquillité mis en place par l'association régionale Rhône-Alpes de développement des emplois de proximité dans le logement social (Arradep), dans le cadre de la gestion sociale de proximité,

b) - le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 300 000 € nets de taxes à l'association.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention de participation financière.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 824 - opération n° 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,